

Lettre aux parents pour la grève du 4 Octobre

La réussite de tous les élèves est notre préoccupation première.

Aujourd'hui, malgré les progrès réalisés par l'école, trop d'élèves encore sont en situation d'échec.

Les enseignants souhaitent travailler mieux et faire évoluer leur métier.

La loi Fillon imposée par le gouvernement, non seulement ne répond pas aux attentes des enseignants mais tourne le dos à leurs exigences pour les élèves.

Des solutions existent : plus de maîtres que de classes pour le travail en petit groupe, aide pour les élèves en difficulté, une meilleure formation, du temps de concertation pour le travail d'équipe ...

Aujourd'hui, tous les parents qui le souhaitent ne peuvent inscrire leurs enfants à l'école maternelle dès deux, trois ans (en France, le taux de scolarisation des enfants de 2 ans était de 34,5 % en 1990 ; il est seulement aujourd'hui à 21 %). Le nombre d'élèves par classe reste trop élevé dans de nombreux endroits et les postes créés à la rentrée 2005 sont insuffisants (seulement 700 créations de postes pour 45 000 élèves supplémentaires, soit 1 poste pour 64 élèves). Au sein des écoles, les enseignants ont peu de moyens pour aider les élèves en difficulté.

La loi du 11 février 2005 prévoit la scolarisation dans les écoles de tous les élèves en situation de handicap. Ce nouveau droit, que nous soutenons, n'est malheureusement pas accompagné des moyens supplémentaires indispensables (Auxiliaires de Vie Scolaire qualifiés, formation, postes spécialisés ...).

Nous ne voulons pas que le manque de moyens compromette l'avenir des élèves et notre ambition pour l'école. Nous sommes attachés aux missions de service public, notamment celles de l'école. Tous les élèves doivent avoir les mêmes chances de réussite.

Par ailleurs, comme beaucoup de salariés, nous subissons une baisse importante de pouvoir d'achat. L'augmentation des prix n'est pas compensée par les augmentations de salaire.

Comme vous, nous n'acceptons pas l'augmentation du chômage et de la précarité. Le Contrat Nouvel Emploi, qui autorise le licenciement sans justification de la part de l'employeur, va particulièrement affecter les jeunes.

Dans les écoles, le Ministre a annoncé la création des Emplois de Vie Scolaire : ces jeunes seront recrutés sur des contrats précaires à temps partiel de 6 à 24 mois, sans avenir, pour un salaire de 500 à 600 euros mensuels. Ce dont l'école a besoin ce sont des emplois stables et durables.

C'est pour exiger un budget à hauteur des besoins éducatifs, pour répondre aux nouveaux enjeux de l'école, pour l'emploi et les salaires, pour le développement des services publics, qu'à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, nous serons en grève le mardi 4 octobre 2005.